

Réf: Dossier N° : 24814

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVORY TRADING INVESTMENT »****Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET I, 03 BP 2004 ABIDJAN 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVORY TRADING INVESTMENT » .

Objet: La vente et l'Achat de marchandises diverses ; La représentation commerciale ; L'import /export. Activité de Transit. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET I, 03 BP 2004 ABIDJAN 03

GERANT: Monsieur MARIKO OUSMANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13826 du 23/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10677 du 23/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

